



AESH : stop à la maltraitance, stop aux PAS, un statut, un vrai salaire pour tou-tes maintenant !

L'intersyndicale 93 est présente depuis lundi 1er juin au matin devant la DSDEN pour accompagner les collègues AESH qui sont convoqué-es pour signer un avenant qui modifie le nombre d'établissements avec les PAS. Le constat est affligeant : les collègues sont reçues à la chaîne, quelques secondes seulement pour lire et signer l'avenant.

Pour celles qui avaient des questions sur les conséquences des PAS et sur les nouvelles zones géographiques couvertes par le PAS on leur a dit « il faut scanner le QR code », en leur tendant un marque page aux couleurs de l'académie de Créteil. Quel mépris pour ces personnels qui sont déjà les plus précaires de la fonction publique !

Nous informons les collègues qu'elles ne sont pas obligées de signer l'avenant sur place et qu'elles ont un délai d'un mois de réflexion. Nous leur conseillons d'utiliser ce droit pour montrer à l'administration que les AESH refusent d'être maltraitées une fois de plus.

Les PAS ont été rejetés par les parlementaires, le ministre maintient sa généralisation dans un déni de démocratie. Le ministère doit renoncer à la mise en place des PAS qui vont renforcer la précarité des personnels AESH et amenuiser les heures d'accompagnements proposées aux élèves en situation de handicap, alors que beaucoup d'élèves du département n'ont pas un accompagnement à la hauteur de leur notification. Nous refusons que les conditions de travail des AESH soient de nouveau dégradées.

Le ministère de l'Education nationale a enfin ouvert des groupes de travail sur l'avenir des AESH. Cette ouverture est le résultat des mobilisations et des revendications portées depuis des années par les personnels et les organisations syndicales.

Alors que les AESH représentent aujourd'hui le deuxième métier de l'éducation tous ministères confondus en nombre de personnels, le ministre envisage une « fonctionnarisation » limitée à seulement 10 à 20 % des AESH. Cette hypothèse ne correspond ni à la réalité des besoins, ni aux exigences d'une école réellement inclusive.

L'accompagnement des élèves en situation de handicap est une mission essentielle, pérenne et indispensable du service public d'éducation. Il ne peut être assuré par des personnels maintenus dans la précarité, sous-payés et privés de véritables perspectives professionnelles.

Continuons le combat pour un statut de fonctionnaire de catégorie B pour toutes les AESH et des conditions d'inclusion et de scolarisation dignes pour nos élèves. Des revendications qui font pleinement partie de notre demande d'un plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis !

Nous appelons les AESH et les enseignant-es à se mettre en grève massivement le 9 juin et à manifester à Paris à 14h.